

Calendrier des Dépistages Organisés



	Âge recommandé	Fréquence	Test/Examen	Après de qui réaliser le dépistage ?
 Cancer du sein	A partir de 50 ans jusqu'à 74 ans	Tous les 2 ans	Mammographie & examen clinique	Radiologue agréé
 Cancer du col de l'utérus	25 à 29 ans	Deux premiers tests à 1 an d'intervalle puis tous les 3 ans	Frottis	Sage-femme, gynécologue, médecin généraliste, laboratoire de biologie médicale
	30 à 65 ans	Tous les 5 ans	Test HPV Frottis	
  Cancer colorectal	A partir de 50 ans jusqu'à 74 ans	Tous les 2 ans	Kit de dépistage à faire chez soi	Médecin, pharmacien ou monkit.depistage- colorectal.fr

Le dépistage organisé

Le dépistage, même sans symptôme : Les dépistages organisés s'adressent aux personnes qui se sentent en bonne santé, sans antécédents personnels et familiaux.

Invitation et accès : Lorsque vous êtes concernés, vous recevez une invitation par courrier ou mail par l'Assurance Maladie : il vous suffit de prendre rendez-vous ou de retirer le kit de dépistage chez un professionnel de santé.

Sans avance de frais pour le bénéficiaire : Les dépistages organisés sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Plus d'informations sur : jefaismondepistage.cancer.fr

